



*25 ans d'action pour et par les jeunes*

## **LA JEUNESSE VEUT SAISIR L'OPORTUNITÉ DE SORTIR LE QUÉBEC DU NUCLÉAIRE**

### **MÉMOIRE**

**DÉPOSÉ DANS LE CADRE DES AUDIENCES PUBLIQUES DU BUREAU  
D'AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT SUR LE PROJET DE  
MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS  
RADIOACTIFS ET RÉFECTION DE GENTILLY-2 PAR HYDRO-QUÉBEC**

**DÉCEMBRE 2004**

## 1. PRÉSENTATION D'ENVIRONNEMENT JEUNESSE

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse est un organisme d'éducation relative à l'environnement et de loisir scientifique qui vise depuis plus de 24 ans à stimuler le développement d'une conscience écologique chez les jeunes, à les soutenir dans leurs actions environnementales et à développer chez eux une vision critique des sciences sur un plan économique, social, culturel et environnemental. ENvironnement JEUnesse est un réseau québécois de jeunes, de groupes de jeunes et d'intervenants qui oeuvrent en éducation relative à l'environnement et en loisir scientifique. ENvironnement JEUnesse, c'est la voix des jeunes environnementalistes au Québec pour faire connaître leurs positions, leurs espoirs, leurs préoccupations et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels. Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu;
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des outils pédagogiques et de soutien à l'action pour les jeunes;
- Assurer le rayonnement d'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse, du loisir scientifique et de l'environnement;
- Participer à des consultations et débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement.

Plusieurs thématiques sont couvertes par nos activités d'éducation relative à l'environnement et de loisir scientifique. Parmi celles-ci, nous abordons les enjeux alimentaires, les déchets-ressources, les changements climatiques, le transport durable, l'eau, la gestion environnementale en milieu scolaire, etc. Finalement, ENvironnement JEUnesse apporte sa contribution à plusieurs organismes publics et privés dont Action RE-buts - la Coalition montréalaise pour une gestion écologique et économique des déchets, l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE), la Coalition québécoise pour une gestion responsable d'eau - Eau secours!, le Comité de suivi du plan d'action jeunesse 2002-2005, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), le Forum jeunesse de l'Île de Montréal, le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE), le Réseau canadien de l'environnement (RCE) et le Réseau environnemental des jeunes (REJ). Nous sommes également des collaborateurs réguliers de Sortir du Nucléaire.

## 2. NOTRE INTÉRÊT

Pourquoi souhaitons-nous contribuer à ces audiences du BAPE? ENvironnement JEUnesse a un vif intérêt pour les questions énergétiques depuis très longtemps. Nous avons été actifs dans l'essentiel des débats portant sur les questions énergétiques au Québec depuis notre création. Nous avons notamment participé aux audiences du BAPE sur l'énergie en 1995 et à celles portant sur la centrale au gaz le Suroît d'Hydro-Québec en 2002. Les jeunes ont également fait entendre leurs préoccupations sur les enjeux liés à l'énergie nucléaire par le biais d'ENJEU lors des audiences du BAPE sur le stockage à sec du combustible nucléaire irradié de la centrale Gentilly-II en 1994. Il est donc tout naturel pour nous d'être retour dix ans plus tard, malgré que c'est dommage que le travail remarquable du BAPE à l'époque n'est pas été pleinement honoré par la mise en œuvre de recommandations-clés. ENvironnement JEUnesse a également contribué aux audiences de la Commission Canadienne de la Sûreté Nucléaire sur le renouvellement du permis d'exploitation d'Hydro-Québec pour Gentilly-2 en 2002.

Plus fondamentalement, nous sommes jeunes, agissons concrètement sur le terrain dans nos milieux scolaires et nos communautés pour mettre en œuvre le développement durable dont d'autres parlent tant. Nous travaillons à promouvoir des solutions aux changements climatiques par le développement d'un avenir énergétique viable pour notre planète et la vie qu'elle abrite. L'énergie nucléaire illustre malheureusement trop bien ce que l'on tente de changer puisqu'il s'agit à notre avis d'une technologie sans issue, notamment en raison de ses déchets dont on ne sait que faire. En tant qu'organisation de jeunes, nous avons la responsabilité de rappeler avec la pertinence de notre témoignage de génération montante que nous ne pouvons faire abstraction des intérêts futurs pour des considérations présentes. Les pollutions multiples qui n'épargnent aucun lieu sur Terre rappellent de façon troublante comment ce rappel est essentiel et ce qu'il advient de la négligence passée à cet égard.

### **3. Notre opinion**

#### **3.1. Les fondements**

À trop regarder les détails, on en vient parfois à oublier des éléments de base. Nous tenons donc à débiter par quelques prémisses générales par rapport à l'énergie nucléaire.

##### *3.1.1. Éminemment dangereux*

Que l'énergie nucléaire n'est pas dangereuse est fondamentalement faux et en soi-même très dangereux. Au mieux, il est possible de contenir les dangers qui lui sont inhérents. Il ne faut jamais perdre ceci de vue. Qu'est-ce qui justifie de s'exposer à de pareils risques? C'est une question qui doit au minimum faire l'objet d'un débat. Une approche responsable nécessite de s'assurer que les gens s'exposant à ces dangers en sont pleinement informés. Le refus d'Hydro-Québec de procéder à la distribution de capsules d'iode pour les gens de la région est une sinistre illustration de son déni de responsabilité d'informer convenablement la population des risques qu'elle encoure. Faire oublier une situation n'est pas une manière appropriée de la traiter.

##### *3.1.2. Les déchets*

Il y a plus de cinquante ans que l'on produit des déchets nucléaires au Canada et ailleurs dans le monde. Il y a 50 ans que l'on recherche des solutions permanentes pour la gestion de ces déchets. Malgré les investissements substantiels pour résoudre le problème, rien de bien convainquant n'a été offert. Fondamentalement, il n'est pas convenable de produire des déchets sans être en mesure d'en assurer la gestion appropriée à long terme.

##### *3.1.3. Le programme CANDU*

Les CANDU dans leur ensemble ont connu un plus d'un incident. Parmi les incidents significatifs, mentionnons qu'il y a eu quelques pertes de caloporteur, dont une ayant

nécessité l'inondation du cœur d'un réacteur, au complexe de Pickering. Rappelons également la fermeture de 8 centrales en 1997 pour raisons de sécurité.

## **3.2. Le nucléaire au Québec**

### *3.2.1. Gentilly-1*

L'échec cuisant de la centrale Gentilly-1 nous a légué une centrale qu'il faudra bien démanteler un jour ou l'autre. Peut-être faudrait-il régler le sort de cette centrale avant d'envisager prolonger l'opération de la seconde? L'inexistence même d'un plan de démantèlement n'inspire rien de bon. **Le BAPE doit exiger d'Hydro-Québec qu'elle commence par régler la situation de la centrale Gentilly-1 avant de prolonger la vie de Gentilly-2. Un plan de démantèlement doit être élaboré.**

### *3.2.2. Gentilly-2*

Nous savons que l'histoire de cette centrale a commencé avec un dépassement de coûts de plus d'un milliard de dollars. Sans compter la centrale thermique construite spécialement pour Gentilly-2. L'ampleur des travaux nécessaires à cette centrale âgée d'un peu plus de 20 ans, devrait soulever de sérieuses questions à savoir s'il vaut la peine d'investir pour en prolonger la vie ou s'il ne s'agit pas purement et simplement d'un gouffre sans fond.

Mentionnons également que la Commission Canadienne pour la Sûreté Nucléaire n'a pas toujours été tendre envers Hydro-Québec. Nous n'en avons malheureusement plus copie sous la main mais un rapport de la CCSN de sans doute 2000 ou 2001 faisait état d'un laisser-aller assez inquiétant. Il était question d'ouvriers ne portant pas de casque et d'au moins une valve qui fuyait (sans doute rien de très dangereux mais tout de même). Si la situation semble s'être améliorée, il faut y voir une triste démonstration que nous ne sommes pas à l'abri d'un abus de confiance et de négligence à Gentilly-2.

## **3.3. Pointe-Lepreau**

La centrale de Pointe-Lepreau est du même modèle que celle de Gentilly-2 et a été construite à la même époque que Gentilly-2. Sans étonnement, elle connaît sensiblement les mêmes ennuis. L'« Examen de la remise à neuf de Point Lepreau » du gouvernement du Nouveau-Brunswick estime des coûts de 1,45 milliard<sup>1</sup>. Hydro-Québec en est rendu à des estimés de 1,1 milliard, après une première estimation de 800 millions. Les québécois doivent pouvoir faire un choix informé à savoir s'ils veulent dépenser ces sommes.

#### **3.4. La réfection dans tout ça?**

L'objet des présentes audiences frôle quelque peu l'absurde. Il nous est demandé de nous prononcer sur le stockage des déchets d'un projet qui lui ne fait ni l'objet d'une évaluation environnementale en bonne et due forme, ni même d'audiences publiques. En termes de pratiques exemplaires de la part du promoteur, on peut repasser. De toute évidence, il importe de s'interroger sur l'ensemble d'un projet de cette envergure plutôt qu'uniquement « la poubelle où on y disposera des déchets ». **Le BAPE doit exiger qu'une véritable étude d'impact environnemental en bonne et due forme soit menée avant de permettre l'agrandissement du site d'entreposage de déchets** qui se veut temporaire en attendant une solution permanente que l'on attend toujours pour les déchets produits au cours de 20 dernières années... Qu'Hydro-Québec puisse aller de l'avant avec la réfection comme s'il s'agissait d'une simple opération d'entretien est un non-sens.

#### **3.5. Si seulement on écoutait mieux le BAPE...**

ENVironnement JEUnesse est un très fort supporteur du BAPE, tel qu'en témoigne notre participation très régulière. Ainsi, il est quelque peu frustrant de constater que d'excellentes recommandations peuvent tomber dans l'oubli de nos dirigeants.

---

<sup>1</sup> Ministère de l'Énergie, « Examen de la remise à neuf de Point Lepreau », 2004, <http://www.gnb.ca/0085/docs/lepreau/index-f.asp>

Nous croyons que le BAPE doit réitérer les recommandations suivantes de son rapport de 1994 :

La commission recommande que le gouvernement du Québec alloue les ressources humaines et financières nécessaires au ministère de l'Environnement et de la Faune afin qu'il puisse remplir pleinement son mandat lié à la surveillance et au suivi environnemental de l'exploitation de la centrale nucléaire, incluant le stockage à sec. (p. 101)

Ainsi, la commission estime que le processus décisionnel, quant aux éventuels travaux de réfection des tubes de force, requiert la transparence. Elle estime aussi qu'en raison de leur aspect évolutif dans le temps et de la périodicité des inspections, les études techniques et économiques sur le retubage doivent être rendues publiques, davantage documentées et traitées dans le rapport annuel de la centrale Gentilly 2. (p. 38)

C'est pourquoi la commission estime que le prochain Plan de développement d'Hydro-Québec (1996-1998) devrait préciser clairement la place que celle-ci entend donner à la filière nucléaire comme moyen de production d'électricité, et indiquer les critères du processus décisionnel permettant de maintenir, ou non, la centrale Gentilly 2 en exploitation. (p. 41)

La commission estime que le gouvernement du Québec devrait établir une politique en matière de stockage de combustible irradié et mandater à cette fin les autorités des ministères de l'Environnement et de la Faune et des Ressources naturelles. Elle considère aussi que le gouvernement du Québec devrait conclure une entente avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne le stockage permanent du combustible irradié provenant de la centrale Gentilly 2. Finalement, elle croit qu'Hydro-Québec devrait participer aux travaux de recherche et développement actuellement en cours en vue de trouver une solution acceptable au problème du stockage permanent de ces déchets. (p. 47)

Aussi :

La commission considère que le gouvernement du Québec devrait préciser, dans sa politique énergétique, ses intentions concernant les modalités de gestion du combustible irradié. (p. 40)



La commission estime qu'il serait important que la CCÉA établisse un indice qui représenterait l'état de vieillissement d'une centrale nucléaire et dont elle se servirait lors de l'évaluation des demandes de renouvellement des permis d'exploitation. (p. 104)

Espérons que cette fois-ci, on vous écouterà.

#### 4. Conclusion

ENvironnement JEUnesse souhaite que le Québec sorte du nucléaire et démantèle ses installations nucléaires, à commencer par la centrale Gentilly-1. Hydro-Québec ne doit pas se voir permettre d'accroître ses capacités de stockage de déchets radioactifs avant qu'une étude d'impact environnemental en bonne et due forme soit réalisée par le gouvernement fédéral quant à la réfection de la centrale. Cette évaluation doit se faire dans le cadre plus large d'un débat sur l'avenir énergétique de la province. En tant que jeunes, nous nous devons d'insister sur la fin la plus rapide de l'aventure nucléaire et du fardeau qu'elle impose aux générations futures.